

LE CENTRE D'EXPOSITION
MONT-LAURIER
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus de dons et autres revenus dont il n'est pas possible d'examiner l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et autres revenus reçus, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mayer Millaire et associés CPA inc.

Par Audrey Bellehumeur, CPA auditeur

Mont-Laurier (Québec)
Le 27 mai 2026

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

(non audité)

Page 4

	2026	2025
Produits		
Subventions (tableau A)	234 957 \$	181 620 \$
Dons, contributions et autres revenus (tableau B)	30 186	30 793
Cotisations des membres	2 140	2 400
Activités et services éducatifs	7 660	8 135
	274 943	222 948
Charges		
Administration générale et coordination (tableau C)	142 478	146 769
Activités muséologiques et éducatives (tableau D)	30 638	31 738
Frais de propriété (tableau E)	20 425	20 013
Frais de réaménagement (tableau F)	28 403	32 359
	221 944	230 879
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	52 999 \$	(7 931) \$

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 5**

	Affecté - Fonds de prévoyance	Affecté - Divers projets (note 3)	Non affecté	2026 Total	2025 Total
Solde au début	15 000 \$	54 063 \$	989 \$	70 052 \$	77 983 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	52 999	52 999	(7 931)
Affectations d'origine interne (note 3)	-	53 988	(53 988)	-	-
Solde à la fin	15 000 \$	108 051 \$	- \$	123 051 \$	70 052 \$

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

BILAN

31 MARS 2026

(non audité)

Page 6

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	162 330 \$	85 921 \$
Débiteurs (note 4)	10 235	17 186
Frais payés d'avance	3 382	1 870
Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette encaissable au cours du prochain exercice (note 5)	106 295	102 430
	282 242	207 407
Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette (note 5)	595 488	701 690
	877 730 \$	909 097 \$

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

BILAN

31 MARS 2026

(non audité)

Page 7

	2026	2025
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	37 089 \$	31 211 \$
Cotisations perçues d'avance	150	-
Subventions perçues d'avance (note 8)	15 649	3 649
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	106 295	102 430
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	595 496	-
	754 679	137 290
Dette à long terme (note 9)	-	701 755
	754 679	839 045
Actif net		
Affecté - Fonds de prévoyance	15 000	15 000
Affecté - Divers projets	108 051	54 063
Non affecté	-	989
	123 051	70 052
	877 730 \$	909 097 \$

Opérations entre apparentés (note 10)

Événements subséquents (note 12)

_____, administrateur

_____, administrateur

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

(non audité)

Page 8

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	52 999 \$	(7 931) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	6 951	65
Frais payés d'avance	(1 512)	(487)
Créditeurs	5 878	(3 007)
Cotisations perçues d'avance	150	-
Subventions perçues d'avance	12 000	(4 000)
	23 467	(7 429)
	76 466	(15 360)
Activité d'investissement		
Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette	102 337	98 465
Activité de financement		
Dette à long terme	(102 394)	(98 427)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	76 409	(15 322)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	85 921	101 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	162 330 \$	85 921 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), administre un centre d'exposition et est considéré comme un organisme sans but lucratif aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.

Constatation des produits

Les produits de camp de jour et d'activités culturelles sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés sur la période couverte par le service.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Contributions en nature

Les contributions en nature sont comptabilisées aux états financiers de l'organisme lorsqu'il est possible de déterminer de manière précise la valeur du service reçu.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des accords d'infonuagique

La société a choisi de se prévaloir des mesures de simplification à l'égard des dépenses liées à un accord d'infonuagique. Ainsi, elle comptabilise en charges, lorsqu'elles sont engagées, les dépenses liées aux composantes d'un accord d'infonuagique qui entrent dans le champ d'application du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ».

Il n'y a pas de dépense en lien avec des accords d'infonuagique pour l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Évaluation ultérieure

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de la subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme présente, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

Page 11

3. Affectations d'origine interne

	2026	2025
Actif net affecté - Divers projets		
Entretien bâtiment	2 500 \$	2 500 \$
Ressources humaines	72 806	38 818
Conditions des artistes	6 000	6 000
Site Web	16 745	6 745
50e anniversaire du CEML	10 000	-
	108 051 \$	54 063 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a affecté les sommes suivantes à des actifs nets affectés: une somme de 10 000 \$ pour le site Web, une somme de 10 000 \$ pour la préparation du 50e anniversaire du CEML qui aura lieu en 2027 et une somme de 33 988 \$ aux ressources humaines.

4. Débiteurs

	2026	2025
Subventions à recevoir	1 417 \$	7 419 \$
Taxes de vente à recevoir	925	1 067
Autres à recevoir	300	-
Intérêts courus à recevoir	7 593	8 700
	10 235 \$	17 186 \$

5. Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette

	2026	2025
L'organisme a obtenu une subvention en provenance du Ministère de la Culture et des Communications d'un montant de 1 088 900 \$, encaissable sur 10 versements semestriels de 65 953 \$, capital et intérêts et renouvelable au cours de l'exercice 2027. L'organisme a contracté un emprunt auprès de Desjardins d'un montant de 1 088 900 \$ afin d'avoir les liquidités pour la réalisation du projet de réaménagement. Ainsi, la subvention est affectée au remboursement de la dette à long terme.	701 783 \$	804 120 \$
Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette encaissable au cours du prochain exercice	106 295	102 430
	595 488 \$	701 690 \$

5. Subvention à recevoir affectée au remboursement d'une dette (suite)

Les encaissements à recevoir au cours du prochain exercice sont estimés aux montants suivants :

2027	106 295 \$
	106 295 \$

6. Emprunts bancaires

L'organisme dispose de deux emprunts bancaires qui sont inutilisés au 31 mars 2026.

Le premier est un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 1 \$, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 0,50 % et garanti par un cautionnement de la Ville de Mont-Laurier ainsi que par une hypothèque mobilière de 1er rang sur la subvention de MCCQ.

Le deuxième est un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 20 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 4,75 %.

Au 31 mars 2026, le taux préférentiel était de 4,45 %.

7. Créditeurs

	2026	2025
Fournisseurs et charges à payer	1 630 \$	1 598 \$
Salaires, charges sociales et vacances à payer	27 866	20 913
Intérêts courus à payer	7 593	8 700
	37 089 \$	31 211 \$

Les sommes à remettre à l'État sont de 11 220 \$ (9 483 \$ en 2025).

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****(non audité)****Page 13****8. Subventions perçues d'avance**

	Solde au début	Encaissées au cours de l'exercice	Constatées à titre de revenus de l'exercice	Solde à la fin
Subvention - MRC d'Antoine-Labelle	- \$	27 000 \$	(15 000) \$	12 000 \$
Subvention - Ville de Mont-Laurier	3 649	-	-	3 649
	3 649 \$	27 000 \$	(15 000) \$	15 649 \$

9. Dette à long terme

	2026	2025
Emprunt d'un montant autorisé de 1 088 900 \$, 3,8 %, garanti par un cautionnement de la Ville de Mont-Laurier ainsi que par une hypothèque mobilière de 1er rang sur la subvention de MCCQ, remboursable par versements semestriels de 65 953 \$, capital et intérêts et renouvelable au cours de l'exercice 2027.	701 791 \$	804 185 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	106 295	102 430
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	595 496	-
	- \$	701 755 \$

Le versement en capital à effectuer et le solde renouvelable au cours du prochain exercice est le suivant :

	Exigibles	Renouvelable
2027	106 295 \$	595 496 \$
	106 295 \$	595 496 \$

10. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2026	2025
Produits - Cotisations		
Administrateurs	560 \$	625 \$
Charges		
Administrateurs	- \$	1 650 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. Immobilisations corporelles imputées aux résultats

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode comptable divulguée à la note 2. Le coût des immobilisations détenues par l'organisme se détaille comme suit :

	2026	2025
Équipements d'exposition et de bureau	270 540 \$	270 019 \$
Oeuvres et art public	18 985	18 985
Améliorations locatives	1 540 365	1 540 365
	1 829 890 \$	1 829 369 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a fait l'acquisition d'un photocopieur au montant de 521 \$ qui est présenté dans les équipements d'exposition et de bureau.

12. Événements subséquents

Durant l'exercice, l'organisme a subi un sinistre relatif à un dégât d'eau qui a occasionné des dommages aux planchers. Pour l'instant le dossier a été transféré aux assurances et on ignore le montant que représentent les réparations et coût de remplacement ainsi que le montant de remboursement d'assurances qui sera octroyé.

13. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2026.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette long terme. Le risque lié à la dette long terme est atténué du fait que celle-ci est subventionnée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 16**

	2026	2025
Tableau A - Subventions		
Subvention - CALQ	177 283 \$	135 199 \$
Subvention - Ville de Mont-Laurier	4 000	4 000
Subvention - MRC d'Antoine-Labelle	20 000	5 000
Subvention - Emploi été Canada	5 213	5 101
Subvention - MCCQ - Projet réaménagement	28 461	32 320
	234 957 \$	181 620 \$

Tableau B - Dons, contributions et autres revenus

Contribution - CSSHL	16 871 \$	16 668 \$
Contribution - Caisse Desjardins	5 000	5 000
Contribution - UQAT	600	-
Commandites	5 000	5 500
Dons	1 431	1 956
Autres revenus	394	1 014
Revenus d'intérêts	890	655
	30 186 \$	30 793 \$

Tableau C - Administration générale et coordination

Salaires et charges sociales	126 038 \$	129 895 \$
Honoraires professionnels	8 632	9 781
Fournitures et frais de bureau	4 938	5 404
Téléphone et internet	125	-
Frais de déplacements	80	92
Cotisations et abonnements	1 185	875
Poste et messagerie	624	378
Intérêts et frais bancaires	335	344
Immobilisation corporelle acquise à même les produits	521	-
	142 478 \$	146 769 \$

Tableau D - Activités muséologiques et éducatives

Droits d'exposition et cachets	14 727 \$	16 004 \$
Publicité et promotion	2 693	3 369
Frais d'exposition	4 942	4 742
Transport	2 452	2 352
Hébergement	2 927	2 655
Activités éducatives et culturelles	2 897	2 616
	30 638 \$	31 738 \$

LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 17**

	2026	2025
Tableau E - Frais de propriété		
Entretien des locaux et équipements	5 346 \$	4 461 \$
Assurances	8 303	8 484
Taxes et permis	6 776	7 068
	20 425 \$	20 013 \$

Tableau F - Frais de réaménagement

Intérêts sur la dette à long terme	28 403 \$	32 359 \$
------------------------------------	------------------	-----------